1299 à 1933 : Mijoux : Bref historique.

Ancien hameau de Gex, la commune de Mijoux est relativement récente puisqu'elle ne date officiellement que du 18 Août 1910.

La rigueur du climat, l'isolement dans une combe restée dans un état d'indivision entre des états en conflit, avaient longtemps contrarié tout développement d'une population sédentaire. Avant la fondation du monastère de Condat (Saint Claude) en l'an 700 la haute vallée de la Valserine est entièrement déserte et couverte d'épaisses forêts. Aucun chemin ne la relie à la partie orientale de la vallée.

Le nom de Mijoux traduit la situation au milieu des forêts de résineux appelées « Joux », des premiers emplacements habités.

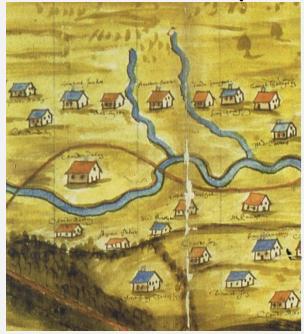
XII Siècle : Mijoux est une zone de chalets d'alpages que possèdent des propriétaires gessiens ainsi que les abbés de Saint Claude.

XIII Siècle: En 1299, désirant mettre fin à plusieurs conflits et soucieux de se prémunir contre les convoitises du comte de Savoie, l'abbé de Saint Claude, Etienne, conclut un accord avec Guillaume de Joinville, baron de Gex, pour la défense de la vallée de Mijoux. Le baron de Gex prend la tête des troupes de l'abbaye et de la baronnie. La vallée, qui avait jusqu'alors servit de limite devenait indivis et pris le nom de « vallée commune ».

XIV Siècle: Un hôpital est construit le long du sentier qui relie Saint Claude à Genève et qu'empruntent les nombreux pèlerins venus de Genève et de Savoie se recueillir sur le tombeau de Saint Condat. (Condat prendra plus tard le nom de saint Claude). Cet hôpital est en réalité un hospice tenu par quelques moines chargés d'offrir l'hospitalité à ces passants généralement pauvres. Ce fut la première maison habitée continuellement de Mijoux.

1334: Un nouvel accord, servant de transaction est signé à Mijoux entre l'abbé de Saint Oyend et Hugues de Joinville, baron de Gex. Il renforçait et complétait la convention de 1299, pour mettre fin aux difficultés qui s'étaient élevées à propos des limites des deux territoires, et parfois des luttes entre les habitants, des meurtres, pillages et incendies. Par cet accord il fut confirmé que la vallée depuis la source de la Valserine jusqu'aux terres de l'abbaye de Chezery serait commune et possédée par indivis entre l'abbé de Saint Oyend et le seigneur de Gex (suit une liste d'articles qui parachèvent cet accord). Les religieux de Chezery ratifieront ce traité le 23 Mai 1337.

XVI Siècle: Les catholiques Genevois et Gessiens fuyant la persécution religieuse des protestants viennent s'installer dans la haute vallée et à Mijoux commence ainsi le début d'une vie sédentaire.





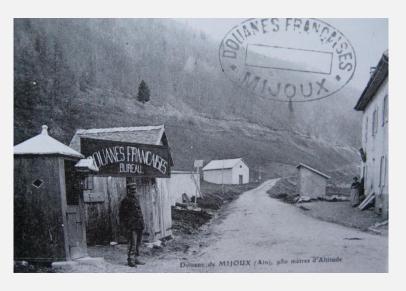
XVIII° et XIX Siècle: En 1760, l'église de Septmoncel, dont dépendait la paroisse de Mijoux était inaccessible en hiver. Une chapelle qui avait été construite près de l'hospice par les moines sous le vocable de Saint Christophe, est remplacée par une église en pierres, son cloché est en tavaillons. (De nos jours l'église de Mijoux est toujours sur le territoire de Lajoux dans le département du Jura.

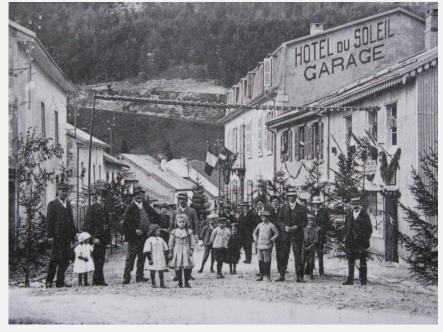
Au dix huitième siècle, Mijoux ne compte encore que quarante et un habitants dans des fermes dispersées. L'essor du village va se poursuivre tout au long du XIX° avec l'apport de l'industrie du lapidaire très florissante dans ces contrées.



1815 : 25000 hommes des troupes alliées traversent la vallée de Mijoux et de Septmoncel, prenant le bétail, pillant les maisons et fusillant les hommes qui s'étaient enrôlés dans les corps francs. Le 20 novembre, création de zones franches dont la limite est la Valserine à Mijoux (traité de Paris). A Mijoux et dans la vallée, beaucoup de magasins naissent. Avec l'établissement des douanes, c'est le retour de la contrebande.

1815: La nouvelle frontière qui fut établie au traité de Paris, après la chute de Napoléon, fixa la ligne des douanes françaises au cours de la Valserine: Mijoux comme tout le Pays de Gex, devenait « pays franc ». Cela lui valut des conditions économiques particulières, les échanges avec la Suisse étant favorisés, à l'achat comme à la vente. Mais pour contrôler le trafic des marchandises avec « l'intérieur » un poste de douane fut établi à la caserne pour éviter la contrebande qui allait sévir comme d'ailleurs dans toute la vallée.





1910 : Constitution de la commune de Mijoux.



1926 : Construction de la fruitière qui rassemble le lait de toutes les fermes pour fabriquer du beurre et du bleu de Gex.



1932 : La limite de la zone est ramenée du cours de la Valserine au sommet des crêtes du Jura. Le poste de douane est alors placé au col de la Faucille, mais les douaniers resteront cantonnés à Mijoux jusqu'en 1964, où subsista un poste secondaire. Cette présence douanière allait favoriser le développement démographique du village et enrayer quelque peu le dépeuplement du XX° siècle.

Mijoux. — Charmante cité, située sur la Valserine, dans un cadre riant et pittoresque. Nous sommes ici à 1.000 mètres d'altitude, dans une bourgade aimée du touriste, d'où les splendides promenades s'accomplissent.

De Mijoux, on monte en moins d'une heure au Col de la Faucille. Le col de la Faucille : C'est l'ex-

cursion classique pour tous les villégiaturistes du pays de Gex. Elle peut se faire aussi par Nantua et

Bellegarde.

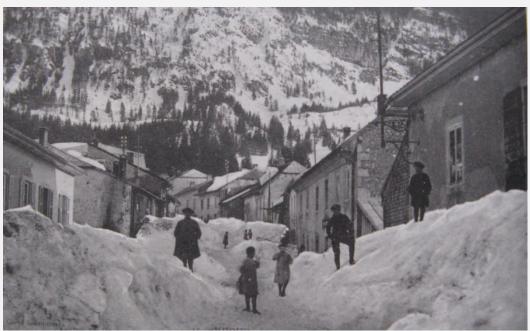
La route est excellente. Le voyageur voit peu à peu se dérouler un paysage merveilleux s'étendant sur le plateau suisse, le Léman de la Savoic. On s'arrête à la Fontaine Napoléon (1.040 m.), eau très fraîche. De là, à cinq minutes, derniers vestiges du château de Florimond.

La route s'engage à travers de hautes futaies, décrivant de grands lacets. On arrive au Col (1.323 mètres).



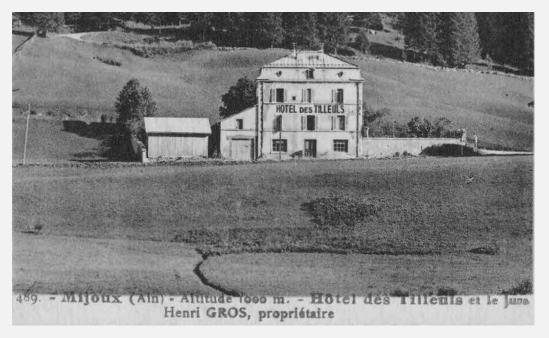
Mijoux en 1933.











1969 : Le déclin de la population et son immobilisme vont être atténués par l'apparition des sports d'hiver et la mise en place de remontées mécaniques ainsi que la construction d'immeubles neufs destinées à recevoir les touristes.

